Le Projet de Rapport de 50e Plénier à Sofia,

du 28 au 29 Mai 2015

1. Bienvenue

Le Président du CERP a accueilli les participants de la réunion Plénière et a remercié les hôtes, le Ministère des Transports, Technologie de l'information et des communications de la République de Bulgarie, d`avoir accueilli et organisé la réunion.

Le président de CERP a invité Mr. Valery Borissov, le sous-ministre de Transport, Technologie de l`information et Communications à prendre la parole. Le sous-ministre a accueilli les participants et a indiqué qu'au cours des 20 dernières années, le secteur postal en Europe a adopté des modifications importantes, en particulier dans le segment des lettres et des paquets. Le développement rapide des technologies numériques et leur pénétration dans la vie quotidienne a changé la perception du public sur la façon de communiquer. Il n'y a aucun doute sur la rapidité et la commodité des communications électroniques, mais aussi il ne faut pas ignorer la capacité de la lettre à transmettre des messages ainsi que le fait que pendant plus d'un siècle le poste a été le principal instrument de communication entre la population du monde entier. En outre, il a souligné que le rôle du CERP est d'une grande importance afin de partager les meilleures pratiques et les développements dans le secteur lié à la mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire, la qualité des services postaux, les questions économiques et sociales et les changements technologiques.

2. Approbation de l'ordre du jour et introduction par le Président (Doc.1 E/F Rév.2)

L'ordre du jour de la réunion Plénière a été lu par le Président et il a été adopté sans commentaires.

3. Approbation du rapport de 49e Réunion plénière tenue à Skopje du 29 au 30 mai 2014 (Doc 2E Doc.2F)

Le Président a indiqué qu'à la dernière réunion Plénière étaient présents 59 délégués de 27 pays.

Le rapport a été approuvé.

4. Rapport des réunions du Comité de gestion tenue le 22 octobre 2014 et le 16 avril 2015 (Doc.3 et Doc.4)

Le Président a fait le compte rendu sur les deux réunions du Comité de gestion organisées, respectivement, à Belgrade et à Berne.

La Belgique et le Portugal ont discuté le point 4 du Doc.3, relative à l'organisation de la Conférence de Stratégie Régionale par PostEurop, et d'une plus grande implication de CERP.

Le président est convenu qu'une conférence conjointe entre CERP et PostEurop devrait être organisée.

La représentante de l'UPU, Mme Won-je Lee, a mentionné une lettre au sujet de la conférence, qui était censée à être envoyée à l'UPU par CERP, dont l'UPU n'a pas de connaissance.

Le président du CERP GT UPU a indiqué que CERP n'a pas envoyé la lettre à l'UPU.

PostEurop organisera une conférence en octobre 2015, à Chypre, CERP estime qu'il est très important pour eux de participer à cette conférence.

Après la discussion, les deux rapports ont été approuvés.

5. Résultat de la réunion du Comité de Contact CERP/Commission européenne tenue le 12 Novembre 2014 (Doc.5)

Le président a fait compte rendu sur la réunion du Comité de contact CERP / Commission européenne tenue à Berne le 12 novembre 2014. Pendant cette réunion, le représentant de la CE a informé que CERP est invité à faire leur contribution à la consultation publique sur le document de travail sur la mise en œuvre du service universel dans le secteur postal et les effets des changements récents dans certains pays sur la portée de la USO et également lors de la réunion de ERGP tenue à Bucarest le 19 novembre 2014. Par ailleurs, le représentant de CE a fourni des informations sur le travail en cours des groupes de travail de ERGP et la préparation du programme de travail pour 2015.

6. Résultat de la réunion du Comité de Contact CERP/PostEurop tenue le 11 Novembre 2014 (Doc.6)

Le président a fait compte rendu de la réunion du Comité de contact CERP / PostEurop tenue à Berne le 11 novembre 2014, où le Président du CERP a expliqué qu` en 2015, car c`est l`an avant le Congrès de l'UPU, il peut être nécessaire d'organiser deux réunions Plénières du CERP, une régulière en mai 2015 et une courte séance plénière en octobre 2015. La date et le lieu de la salle seront en outre déterminés. Président du CERP du GT UPU a également expliqué que le GT UPU en 2015 renforcera ses activités, étant donné que l'année prochaine c`est l'année du Congrès de l'UPU. Le représentant de PostEurop a décrit les activités qu'ils ont dans le domaine de l'e-commerce et les obstacles déterminés dans le domaine des procédures douanières.

En ce qui concerne les tables rondes régionales sur le projet de Stratégie postale d`Istanbul, les représentants de CERP et PostEurop ont mis l`accord sur la coopération mutuelle concernant la table européenne ronde régionale, et également les représentants de PostEurop ont informés CERP que PostEurop organisera une table ronde régionale à Nicosie, à Chypre le 14 et le 15 octobre 2015 lors réunion Plénière de PostEurop, selon la table ronde régionale de l'UPU sur le projet de Stratégie postale d`Istanbul.

7. Etat de situation dans ERGP

M. Joost Callaert, le conseiller senior à l'IBPT, au nom du Secrétariat de ERGP, a fait une présentation des activités principales d` ERGP dans la seconde moitié de 2014 et programme de travail d`ERGP pour l`année 2015. Il a donné un aperçu sur les tâches d'ERGP, la Structure de ERGP et les groupes de travail d'ERGP. Puis, il a rendu compte des activités clés de ERGP dans la seconde moitié de l'année 2014; notamment sur l'atelier des parties prenantes d'ERGP le 19 novembre 2014 à Bucarest et la Plénière d`ERGP le 20 novembre 2014.

M. Callaert a présenté le programme de travail de ERGP pour l`année 2015 et a dit que les produits livrables par les groupes de travail de ERGP sont attendus d'ici la fin de 2015.

La présentation est jointe au présent Projet de Rapport.

8. Les activités actuelles sur le développement de la Stratégie postale d²Istanbul IPS sur la région européenne

Le représentant de PostEurop, le Secrétaire Général, M. Botond Szebeny, a fait une présentation sur les activités de planification de PostEurop sur UPU Table Ronde Régionale. Il a donné un bref aperçu sur la structure PostEurop et le plan d'Affaires d`UAC pour 2015. Il a ensuite présenté les principales différences entre les stratégies postales de Doha et d`Istanbul et les principales activités récentes et les activités prévues de l'UPU.

L'Allemagne avait un commentaire, ou plutôt une suggestion pour une table ronde conjointe entre PostEurop et le CERP.

La Belgique a discuté de la coopération pratique entre PostEurop et le CERP.

La Norvège a souligné que la coopération est utile et les deux parties auront des avantages.

La présentation est jointe au présent Projet de Rapport.

9. Rapport de la mission de CERP en Seychelles et Conférence régionale de l' UPU, IPDP

Le président du CERP a fait une présentation sur la conférence Régionale de l'UPU sur la réforme du secteur postal et le processus de développement par la méthodologie d`UPU PDPA, qui a eu lieu à Skopje du 24 au 25 mars 2015.

La deuxième présentation a été faite par M. Nikola Trubint, le représentant de la Serbie, sur la mission du CERP en Seychelles. Il a présenté les activités de préparation, les activités de mise en œuvre de la planification, ainsi que les faits et les conclusions de la première mission. Il a également parlé des principaux défis et de nouvelles mesures à prendre pour l'accomplissement de la mission en Seychelles.

Les deux présentations sont jointes à ce Projet de Rapport.

10. Développements récents au sein de l'UPU - Présentation par le Bureau international

Mme Won-ja Lee a donné un aperçu sur les développements récents au sein de l'UPU. Le sujet principal était le résultat majeur de la session POC de 2015 et la résolution de POC:

- Développer une feuille de route pour la mise en œuvre d` EAD (renforcement des capacités, le modèle global approuvé, les échéanciers par type d'envoi postal sur la base de l'approche progressive);
- Décider de solliciter les vues officielles de la CE concernant la façon dont l'opérateur désigné de la destination, où les exigences d`EAD sont en place, doit gérer les envois postaux ayant pas EAD:
  Refuse, retour ou processus? Et si des mesures de protection des données personnelles dans l'UE et les juridictions concernées permettent l'échange réciproque des éléments d`EAD figurant actuellement dans la CN 23?
- Fournir ces informations à tous les pays membres et de leur DO sans délai en tout cas avant l'CA 2015.
- Elle a réfléchi également sur les principaux domaines de réforme de l'UPU, notamment la structure, la prise de décision et la méthode de travail.

La présentation est jointe au présent Projet de Rapport**.**

11. Rapport du Groupe de Travail Politique (Doc. 7)

Le vice-président du CERP, Mme Anna-Karolak Wozniak, au nom de la Chaire de GT politique, a donné un aperçu de la réunion du CERP GT Politique tenue à Londres, du 5 au 6 mars 2015. Les principaux sujets abordés à la réunion étaient l` obligation de financer le régulateur autrichien par les opérateurs, les derniers développements au Royaume-Uni, la consultation publique d'une nouvelle Loi sur la Poste en Norvège, les défis auxquels est confronté le service postal universel en Allemagne et les développements récents dans les Pays Membres.

Ce Rapport a été approuvé par la Plénière.

12. Rapport du Groupe de travail UPU (Doc.8 and Doc.9)

Le président du GT de l'UPU, M. Egil Thorstensen, a fait une brève présentation de la réunion du GT UPU tenue à Belgrade le 23 Octobre 2014 et la réunion du GT UPU tenue à Rome du 19 au 20 mars 2015.

Les deux rapports ont été approuvés par la Plénière.

13. Rapport du Groupe de projet Communication

Le président du Groupe de projet Communication, M. Ulrich Dammann, a présenté le Bulletin et a indiqué que le prochain numéro serait en l'été 2015. Il a également invité les participants pour contributions, d'envoyer tous les rapports qu'ils ont, relatives aux consommateurs et l'état de USO.

14. Forum

Le forum '' Les nouveaux défis et opportunités pour l'USO, résultant de l'évolution rapide du marché postal en relation avec la régulation postale'' a été tenue à une réunion-débat avec M. Maurits Bruggink (EMOTA), M. Axel Kirmess (L'Allemagne), Mme. Won-ja Lee (UPU), Mme Kalina Dimitrova (La Bulgarie) et Jean-Paul Forceville (PostEurop).

Il a été modéré par M. Ulrich Dammann de l'Allemagne.

Le modérateur a d'abord demandé aux participants de donner un exemple où ils peuvent voir un défi et une occasion dans l'évolution du marché postal. Chacun des participants ont donné leur propre exemple et opinions de la question susmentionnée. La deuxième question générale a abordé la relation entre la poste aux lettres et les moyens électroniques de communication, notamment l'avenir de la poste aux lettres comme le média de marketing, s'il y aura une tendance à l'électronique ou il y aura un plus grand rôle pour le courrier non adressé? De même, les panélistes ont répondu aux questions en fonction de leur expérience, leurs opinions et études de cas.

Il a été suivi par des questions spécifiques posées aux seuls membres du panel, sur lesquels ils ont donné leurs réponses et observations. Il y avait des commentaires et des questions posées par les participants de la Plénière.
Les fichiers MP3 de la discussion peuvent être trouvés sur le web site de CERP (http://www.cept.org/cerp/deliverables/list-of-plenaries)

15. Échange d'informations entre les régulateurs / ministères

Le président a remercié les participants du forum et fait écho à certains des points, dites par les panélistes.

Le représentant de la Norvège a indiqué que pour le moment il y a une nouvelle proposition nationale et qu'une nouvelle Loi postale sera adoptée d'ici le milieu de l`été.

Le représentant de la Belgique a indiqué qu'une étude de WiK a été faite, compte tenu de trois ans après l'ouverture totale du marché en Belgique et que l'étude est disponible sur le web site de l'organisme de réglementation.

Le représentant de la Pologne a indiqué que le Président de l'Office des communications électroniques (UKE) a annoncé les résultats du concours pour l'opérateur postal désigné. Le premier devoir de l'opérateur postal désigné est de fournir un service postal universel national et international englobant:

- Poste aux lettres, y compris les lettres recommandées et les lettres avec valeur déclarée, pesant jusqu'à 2000 g et des dimensions spécifiées dans la loi postale,
- objets pour les aveugles,
- colis postaux, y compris ceux avec valeur assurée jusqu'à 10 000 g et des dimensions spécifiées dans la loi postale,
- Colis entrants postaux internationaux pesant jusqu'à 20 000 g et des dimensions spécifiées dans la loi postale.

UKE a reçu deux offres. Une offre de Poczta Polska SA était qualifiée dans la phase finale. Conformément à l'article 71 de la loi postale, un opérateur postal est désigné par le Président de l'UKE pour fournir des services universels pendant 10 ans.

Le représentant de l'Italie a signalé brièvement sur la situation du marché postal italien après la libéralisation complète.

Le représentant de la Grèce a brièvement rendu compte des coûts nets de l'USO, le fonds d'indemnisation et le service postal universel.

16. Programme des Plénières

Le Président du CERP a présenté le programme de plénières jusqu'à moment présent. Étant donné qu`à ce moment il n'y avait pas de pays d`accueil pour la prochaine réunion plénière du CERP en 2016, il a demandé aux membres du CERP à considérer si elles pourraient offrir d'accueillir la prochaine réunion en 2016.

17. AOB

Le président a remercié les hôtes de la 50e réunion Plénière du CERP et aussi les participants.

Annexes:

-Présentations: État de la situation à ERGP; Les activités en cours sur le développement de la Stratégie postale d'Istanbul sur la région européenne; Rapport du CERP mission en Seychelles et la conférence régionale de l'UPU PDPA; Le développement récent de l'UPU - présentation par le représentant de l'UPU.
- Liste de présence

Fait à Skopje, le 03.07.2015

Lj.Mitevski, Président du CERP

M.Jankovikj, Secrétariat du CERP